

A quoi servent les CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE ?

Daniel Cappe, Vice Président ATEE



Sommaire

1/ Rappels sur les certificats d'économies d'énergie (CEE)

2/La vision des acteurs non-obligés : zoom sur les collectivités territoriales



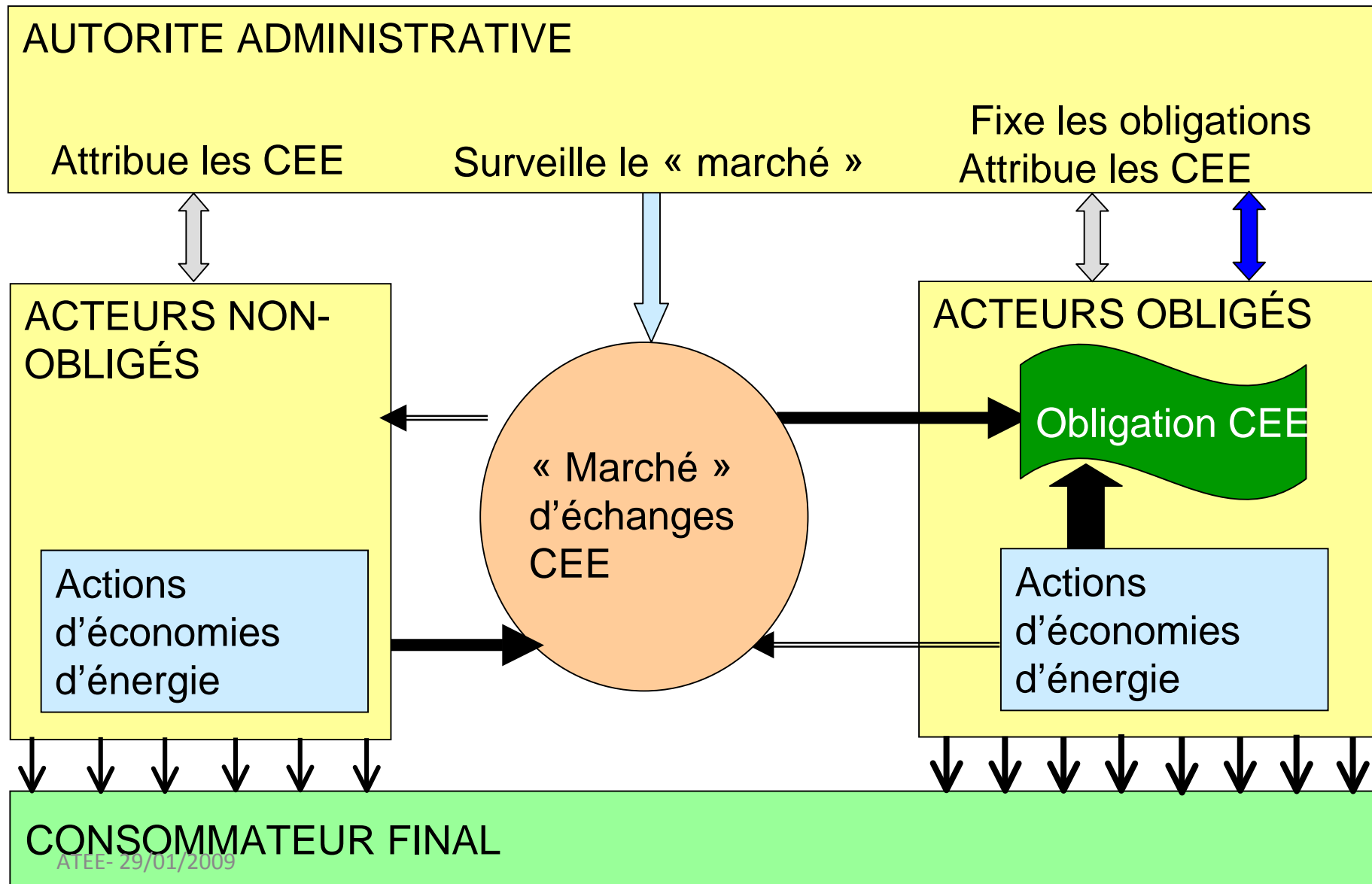
1/ Rappels sur les certificats d'économies d'énergie (CEE)



Le dispositif français des CEE

- Il vise les gisements **diffus** en s'appuyant sur les réseaux commerciaux des **vendeurs** d'énergie
- Il est **complémentaire** aux dispositifs existants (fiscalité, réglementation, quotas, etc.)
- C'est un système **ouvert**, basé sur une **logique de marché** pour que les économies soient réalisées là où elles sont **le moins coûteuses**

Le dispositif français des CEE





2/ La vision des acteurs non-obligés : zoom sur les collectivités territoriales

*Enquête menée par ATEE et AMORCE
pour l'ADEME*



Résultats de l'enquête: Recours modeste aux CEE en 2006-2007

- **22 collectivités territoriales (32%) ont utilisé les CEE en 2006-2007**
 - **Parmi ces 22 structures ayant utilisé les CEE :**
 - ✓ **68% ont déposé leur demandes en partenariat avec un obligé**
(15 structures)
 - ✓ **23% ont déposé leur demande en propre** (5 structures)
- (2 structures n'ont pas répondu)



Résultats de l'enquête: Utilisation soutenue des CEE pour les projets 2008-2009

75% → **51 structures**
envisagent d'utiliser les CEE pour leurs opérations en 2008-2009
(contre 32% en 2006-2007) essentiellement dans le bâtiment

•Bâtiment tertiaire	42
•Bâtiment résidentiel	7
•Bâtiment industriel	4
•Eclairage	11
•Utilités/industries	1
•Réseaux chaleur/froid	1
•Transport	2

Les acteurs impliqués ont une volonté
très forte d'utiliser le dispositif pour
leurs investissements futurs

(plusieurs réponses possibles)



Appréciations sur le dispositif

Les points positifs

Quasi unanimité dans les réponses

C'est un outil qui permet :

- de communiquer
- de valoriser
- d'approfondir les actions de MDE

**Mais le dispositif n'est pas un déclencheur
(au niveau de prix actuels)**

Nota: la quasi-totalité des structures avaient déjà réalisé des actions de MDE et certaines depuis plusieurs années.



Appréciations sur le dispositif

Les points négatifs

- **Complexité du dispositif administratif**
- **Organisation lourde pour la mise en place, la récolte et le traitement des informations**
- **Difficultés dans le montage de protocole d'accords avec les obligés**
- **Faible valorisation des CEE (prix de rachat trop faible)**
- **Nécessité de communiquer plus clairement sur le cumul des CEE avec les autres aides existantes**
- **Manque de recul sur le dispositif, jeunesse du système**
- **Rigidité pour les opérations spécifiques**



Conclusion de l'enquête

Le bilan CEE

- Un dispositif jeune et innovant
- Un dispositif compris par les acteurs
- Une mobilisation déjà forte des maîtres d'ouvrage (« non obligés »)
- Des atouts incontestables en matière de maîtrise de l'énergie
- Un souhait d'accélération
- Une volonté de s'y impliquer encore plus fortement

L'évolution souhaitée

- Une meilleure valorisation des CEE (prix fixes, garantie de rachat,...)
- Une visibilité / une transparence à améliorer
- Une simplification souhaitée



Merci de votre attention

Plus d'infos :

- CLUB C2E www.clubc2e.org
- ATEE www.atee.fr
- ENERGIE PLUS www.energie-plus.com
- Registre national des CEE (sté LOCASYSTEME)
registre-cee@locasystem.com

www.emmy.fr



Et demain...

De nombreuses concertations avec les pouvoirs publics :

- Des objectifs ambitieux pour 2009-2012 ? (suite au Grenelle de l'environnement)
- Un dispositif simplifié et industrialisé
- La disparition des « non obligés » ?
- Ou bien... de nouveaux « obligés » ?
- Une certification indépendante ?
- Etc...